

L'ÉCHO de JOYEUSE

BULLETIN
MUNICIPAL
JANVIER 2020



JOYEUSE
UN AUTRE SUD

VIE COMMUNALE

Nouveaux arrivants

05

Évolution budget

06

Un collège neuf à Joyeuse

07

Conseil Municipal des Jeunes

08

Travaux Police Municipale

09

La Perle d'Eau 2009-2019

AMÉNAGEMENT

Aire de covoiturage

Centre Culturel de la Grand Font

Jeux pour enfants

10

ASSOCIATIONS

Boules lyonnaises

11

URAM

12

L'association Entraide
Beaume-Drobie

Un rayon social Téléthon

13

Tennis Club

Joyeuse-Laurac

RÉGIE COMMUNALE

14

URBANISME

Site Patrimonial Remarquable

16

Le SCOT de l'Ardèche
Méridionale

17

CULTUREL

Castanea, espace
découverte de la châtaigne

18

Médiathèque, les documents
se déplacent, plus les lecteurs

19

SOCIAL

20

Le CCAS de Joyeuse en 2019

ÉVÈNEMENTS 2019

Les célébrations du
30^e anniversaire du jumelage
avec Vilassar de Dalt

22

Carnaval
Chasse aux oeufs de Pâques

Brocantes
L'Ardéchoise

Les Mardis du Théâtre
14 juillet

23

ENVIRONNEMENT QUALITÉ DE VIE

Parc Naturel Régional
des Monts d'Ardèche

24

Sictoba

25

ÉVÈNEMENTS 2020

Carnaval
Brocante

27

BONJOUR À TOUTES ET À TOUS,

EDITO DU MAIRE

MAIRIE DE
JOYEUSE

POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE,
LE CONSEIL MUNICIPAL ET MOI-MÊME
SOMMES HEUREUX DE VOUS PRÉSENTER
TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR,
DE RÉUSSITE ET SURTOUT
UNE BONNE SANTÉ.



2020 sonne pour nous la fin d'un mandat chargé d'émotion, de relations, de bonheurs, d'aventures et de quelques blessures qui nous ont fait grandir... C'est une des plus belles expériences que la vie m'a offerte, c'est avec passion que j'ai pu servir notre commune si chère à mon cœur. Nous n'avons pas à rougir de ce que nous avons fait, et sommes fiers d'avoir tenu toutes les promesses de notre campagne de 2014 et même au-delà. Fiers aussi d'avoir donné à notre commune un nouvel élan, avec des bases

plus saines et ce, malgré des décisions difficiles comme la fermeture du foyer qui était déficitaire depuis plus de 18 ans. A côté de cela, il y a la réussite de tant de beaux projets comme la création de la nouvelle cantine de l'école; la rénovation du Centre Culturel de la Grand Font qui profite quotidiennement aux Joyeusains, les travaux de notre vieux Joyeuse avec la deuxième tranche, prometteuse comme la première; et sans oublier le collège qui va sortir de terre cette année. Je voudrais adresser un clin d'œil à une concrétisation dont je ne suis pas peu fière: la

création du Conseil Municipal des Jeunes. Quel plus beau constat que celui de notre jeunesse pleine d'espoir pour notre avenir. Un grand merci à eux de nous avoir donné autant de bonheur.

Je voudrais finir mon propos en remerciant du fond du cœur mes adjoints et mes conseillers d'avoir été à mes côtés et vous mes concitoyens de la confiance que vous m'avez accordée. J'espère avoir été à la hauteur. Ce que j'ai fait, je l'ai fait avec cœur et honnêteté. Ce n'est pas un adieu mais un au revoir.

MADAME LE MAIRE,
NATHALIE TOURRE



**2019
EN
IMAGES**

VIE COMMUNALE

NOUVEAUX ARRIVANTS



La commune a accueilli récemment trois nouveaux agents :

- Jérôme Piva, 53 ans, nous vient de Champigny sur Marne (94). Il connaît notre région depuis plus de 40 ans et a intégré l'équipe des services techniques depuis septembre 2019.

- Stéphane Guglielmo, 50 ans, habitant à Grospierrres, ouvrier d'entretien et maçon, renforce l'équipe des services techniques de la commune depuis août 2019.

- Anthony Jaussent, 22 ans, originaire de Lablachère et titulaire d'un BTS gestion et maîtrise de l'eau, a été embauché en tant qu'agent technique

de la Régie des Eaux en juin 2019. Il a auparavant fait ses armes au SEBA, à la SAUR et au SISPEC des Vans.

Nous avons dit au revoir à Serge Chapelle, qui a pris sa retraite en juillet. Nous tenons à le remercier pour son professionnalisme et sa bonne humeur inébranlable.

EVOLUTION BUDGET



Depuis la fermeture le 31 décembre 2017 du Foyer Résidence "Les Jardins de Jallès", le budget communal supporte une augmentation de la contribution au budget annexe du CCAS de plus de 100%, alors qu'il s'élevait à 2% les années précédentes. En 2018, la contribution de la commune était de 177 000,00 €. En 2019, elle s'élevait à 115 000,00 €.

Cette contribution représente environ 6 % du budget communal de 2019 en dépenses de fonctionnement. Ces dépenses comportent les salaires, charges de personnel, fournisseurs divers et remboursement de dettes qui devraient s'étaler sur plusieurs années. A ce jour la dette connue du Foyer est de 180 000,00 €.



UN COLLÈGE NEUF À JOYEUSE

Le collège de la Vallée de la Beaume, construit en 1962 dans le quartier Soulège, présente bien des inconvénients ! Il est difficile d'accès et de stationnement, n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite, vieillissant... Ayant la compétence de construction, d'entretien et d'équipement des collèges publics ardéchois, le Département, en coordination avec la communauté de communes du Pays Beaume-Drobie, a fait le choix de construire un nouvel établissement, plus adapté aux besoins des élèves et du personnel. Études et réflexions faites, c'est un terrain facilement accessible entre Lablachère et Joyeuse qui a été choisi pour la construction d'un collège flambant neuf.

Le lundi 14 octobre dernier, Laurent Ughetto, président du Département, les élus départementaux et élus de la communauté de communes du Pays Beaume-Drobie étaient sur les lieux pour donner le premier "coup de godet" des travaux du collège. Un projet de plus de 13 M€ qui regroupe un

établissement tout neuf avec un plateau sportif (10 M€) et une salle multisports intercommunale (3,4 M€). Cette dernière permettant la pratique de sports collectifs, en proposant aux établissements scolaires, clubs et associations sportives des alentours un équipement sportif de qualité. L'opération s'instaure dans le PPI "Collèges" (programmation pluriannuelle d'investissement) du Département et se veut exemplaire en matière de qualité environnementale et de performance énergétique puisque la labélisation E+C- (efficacité énergétique / faible impact carbone) est recherchée. La construction sera réalisée tout en préservant l'environnement naturel existant. Le collège s'établit sur deux niveaux avec un soubassement en béton armé et une élévation en ossature bois. Le même principe constructif est proposé pour



la salle multisports. Les essences de bois utilisées seront labellisées "Bois des territoires du Massif central" ou équivalents et la plupart des matériaux utilisés sont biosourcés et présents sur le territoire Rhône-Alpes-Auvergne. Les bâtiments seront chauffés à partir d'une chaudière à granulés bois commune et répondront au label E+C. Un site qui devrait renforcer le territoire "Rosières-Joyeuse-Lablachère" et favoriser les modes doux de déplacement ! Le nouveau collège rejoindra les 25 collèges publics d'Ardèche, et pourra accueillir 300 élèves. Les travaux devraient commencer en février 2020 et s'achever en juillet 2021. Les premiers élèves pourront donc découvrir leur nouvel établissement respectueux de l'environnement et équipé en outils numériques dès la rentrée 2021-2022 !.

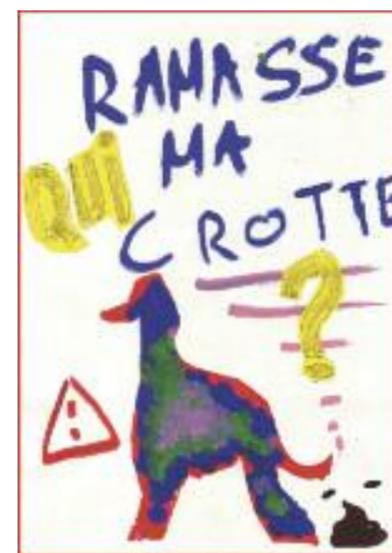


inauguration du skate park

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Initié et porté par le Conseil Municipal des Jeunes le skate-park de l'Espace André Gervais est opérationnel : les jeunes élus aux côtés de leurs aînés ont inauguré l'espace consacré aux glisses urbaines à l'automne 2019. Celui-ci sera évolutif et permettra d'éventuelles extensions. Tout de suite adopté et très fréquenté c'est le nouveau lieu de rendez-vous des planches, trottinettes et engins roulants.

Sensibilisés par les membres du Conseil Municipal et les constats faits au quotidien, les jeunes élus ont participé à l'élaboration d'une campagne d'information sur la propreté de la ville. Ils ont réalisé une série d'affiches que l'on retrouvera dans les rues pour rappeler que la qualité de vie c'est aussi l'engagement de chacun et le respect des autres.



Le Conseil Municipal des Jeunes est aussi un lieu de compréhension et de mise en pratique de l'organisation politique de notre pays et de son fonctionnement. Invités par le député de la circonscription Fabrice Brun, l'ensemble du CMJ est parti à la découverte de l'Assemblée Nationale. Voyage à Paris dense et instructif avec la réception au Palais Bourbon : après la visite historique commentée par le député, le repas à l'Assemblée, les élus du CMJ ont assisté aux débats des parlementaires et pu reconnaître in situ les personnalités qui font la vie politique française. Petit épisode touristique au passage par la Tour Eiffel, les bateaux-mouches et le musée des Arts Forains.





COMMUNALE

TRAVAUX POLICE MUNICIPALE

Dans le bâtiment abritant la mairie au château, les locaux dédiés à la police municipale, anciens et mal agencés font peau neuve. La porte d'entrée, les menuiseries intérieures, le faux plafond, les cloisons de séparation, le sol, les sanitaires, l'électricité et la peinture ont été refaites. Autant de travaux nécessaires et trop longtemps repoussés qui viennent d'être effectués par les agents du service technique. Pour le plus grand plaisir du personnel police.



LA PERLE D'EAU : 2009-2019

En avril, la Perle d'Eau a célébré son dixième anniversaire...

La piscine intercommunale exploitée par le S.M.A.M a axé son année 2019 sous le signe du bilan tout autant que de l'action.

UNE SITUATION FINANCIÈRE QUI TEND VERS L'ÉQUILIBRE

Bilan : A chacune de ses réunions, le Comité Syndical (63 membres) prend connaissance des informations relatives à la gestion financière. En 2019, et

grâce aux adhésions des communautés de communes depuis trois ans, la situation financière tend à être équilibrée. Certains postes de dépenses sont mieux contenus (produits d'entretiens, gestion des fluides notamment) quand certains postes de recettes sont développés (conventions avec les partenaires associatifs : accueil de loisirs, établissements spécialisés en particulier).

VIE

L'exploitation de la Perle d'Eau par le S.M.A.M relève souvent de la gageure. Aussi, au terme de dix années d'exploitation, les membres du Bureau Syndical souhaitent que 2020 soit une année de décisions pour l'exploitation des 10 prochaines années. Des choix politiques (mode de gestion et forme juridique) tout autant qu'une stratégie de développement commercial (activités et animations) s'imposeront afin de rendre viable le fonctionnement de la Perle d'Eau.

2019 : SATISF-ACTIONS !

Les résultats de l'enquête conduite à l'occasion des 10 ans témoignent d'une grande satisfaction du public pour les conditions d'accueil. Son atmosphère non chlorée (traitement de l'eau à l'ozone) positionne effectivement la Perle d'Eau en bonne place parmi les structures aquatiques avoisinantes. Un public également satisfait par les programmes d'activités qui, en 2019, a développé de nouveaux axes : stages enfants "grands débutants" pendant les vacances scolaires, soirées thématiques (en février, avril et octobre), animations aquatiques (parcours gonflable pendant les vacances d'automne), séances de sophrologie (saison

estivale). Améliorer les conditions matérielles d'accueil est une constante à la Perle d'Eau. L'année 2019 a misé sur l'extérieur (plages bois et bords de bassins restaurés) et poursuivra ses investissements en 2020.

PARTENARIATS SPORTIFS

La Perle d'Eau est convoitée tant par ses habitués que par des partenaires ponctuels. Divers clubs sportifs sollicitent des locations de lignes d'eau pour leurs entraînements en cours d'année, les triathlètes en premier lieu. Ces relations confirment la vocation sportive du lieu. Rappelons le, tout au long de l'année scolaire, les clubs résidents portent hauts les couleurs du sport aquatique local : club NSA (natation), Requins de la Cèze (plongée), Vallon plein air et club CKC (canoë), Cevennes 7 (water-polo). Le partenariat conclu avec le CREPS de Vallon Pont d'Arc souffle, quant à lui, sa première bougie.

DES NOUVEAUTÉS ?

Cours de "nage de sirène", yoga paddle, aquaboxing, jeux extérieurs... les propositions du public ne manquent pas !



Toutes sont considérées pour satisfaire au mieux les attentes exprimées. C'est ainsi permettre à La Perle d'Eau de se mettre à la page tout en restant mobilisée sur les objectifs assignés par le SMAM : prévention des noyades-sécurité des baignades, accès aux sports et loisirs pour tous, activités intergénérationnelles.

Vous pourrez suivre toute l'actualité sur la page facebook : www.facebook.com/Piscine-La-Perle-Deau.

Toute l'équipe de la Perle d'Eau est heureuse de prochainement vous accueillir sur place.



AMÉNAGEMENTS



AIRE DE COVOITURAGE

Dans le cadre des actions TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte) qui a déjà vu la réalisation de la voie douce en direction de Rosières, une deuxième tranche consistait à l'aménagement d'une aire de covoiturage. Cet espace en bordure de la déviation de Joyeuse, au carrefour du cimetière vient d'être réalisé. Très visible, accessible et pratique, ce sont dix places de parking réservées et tracées qui peuvent accueillir désormais les utilisateurs intéressés.



CENTRE CULTUREL DE LA GRAND FONT



Cet espace a fait l'objet d'une importante rénovation. Le chauffage et la climatisation ont été repris ainsi que l'électricité, le faux plafond et la sonorisation du rez-de-chaussée. Un grand nombre de menuiseries ont été remplacées et mise aux normes "Personnes à Mobilité Réduite" et "Evacuation Incendie". Une plateforme élévatrice permet à présent aux personnes à mobilité réduite d'accéder sans difficulté aux deux niveaux. La partie scénique à l'étage a elle aussi été reprise tant au niveau de la structure, de l'éclairage,

des pendrillons, de l'écran... Les murs ont été repeints en très grande partie par les agents du service technique municipal. Un nouveau nom a été attribué après sondage auprès des Joyeusains : la salle des Fileuses au rez-de-chaussée et la salle Charlemagne à l'étage. Ces deux salles sont quotidiennement occupées et font le bonheur de leurs utilisateurs : pièces de théâtre, conférences, assemblées générales, rencontres citoyennes, réunions diverses, gym, country, baby troc, concours de belote, locations aux particuliers, etc...

JEU POUR ENFANTS

Joli cadeau de Noël pour les enfants de maternelle. Un nouveau jeu en forme d'Abeille a été installé dans la cour pendant les vacances par les agents du service technique pour le plus grand bonheur des petits.



ASSOCIATIONS



BOULES LYONNAISES

L'année 2019 a été riche en manifestations pour la société de boule lyonnaise de Joyeuse. En effet, outre les concours inter-club du secteur de Joyeuse, elle a organisé, fin mai, le challenge Mighirian (quadrette), fin juin le Fédéral quadrette ayant réuni 110 équipes et plus de 550 joueurs venus de toute l'Ardèche, et en août, deux jours de compétitions pour le challenge Gerbaud (doublette) en plus du maître joueurs et du concours vétérans. En termes de résultats sportifs, la satisfaction est venue de l'équipe Elite M1 du top 16 national où l'équipe de Michel Balazuc est montée sur le podium olympique d'Albertville avec le titre de vice-champion de France, M1 élite national, performance majeure à ce niveau, et reconnue dans le monde bouliste. La composition des vices champions de

France en titre est la suivante : Michel Balazuc, Bruno Chouvelon, Loïc Triomphe, Patrick Ferrand, David Ducote, Sebastien Varillon. L'équipe phare de Joyeuse ainsi que son Président Didier Malcles ont reçu le 12 août des mains de Nathalie Tourre, maire de Joyeuse, la médaille de la ville en reconnaissance de leurs performances. Cette équipe Élite vient d'attaquer sa quatrième saison au plus haut niveau national, et sa régularité, gage d'une équipe solide, soudée et solidaire portant haut les couleurs du Sud Ardèche et de Joyeuse. L'autre satisfaction est la performance de Jean Coulomb, champion d'Ardèche 4^{ème} division au Fédéral de Joyeuse en juin associé à des joueurs du secteur. Cette équipe du Sud Ardèche a perdu en quart de finale du championnat de

France dans sa catégorie d'Albertville. Le maître joueur a vu la victoire d'Alain Latourre au finish sur Jacky Fabre. La société de boule se porte bien : elle comprend 93 adhérents dont 73 licenciés et se réunit tous les lundis et vendredis après-midi, place de la Grand Font. Nombreux sont les gens qui gravitent autour de cette activité ; ce rôle social est loin d'être négligeable tout comme l'impact sur l'activité économique des restaurants du secteur qui ont servi plus de 2000 repas pour la saison écoulée. Preuve en est de la bonne santé de ce club, grâce à son équipe de bénévoles dynamiques et efficaces s'impliquant dans la vie sociale et économique de Joyeuse : qu'ils en soient remerciés.

**Le Président
Didier Malcles**





ASSOCIATIONS

URAM

Le club de rugby de l'Ardèche méridionale se développe harmonieusement sur les installations André Gervais mises à notre disposition par la Mairie de Joyeuse. Six ans déjà que le club existe et cette année nous avons 110 licenciés, adhérents et bénévoles.

L'école de rugby, fière de ces 35 enfants licenciés filles et garçons, vient d'être labellisée par la FFR grâce à tous les dirigeants, les bénévoles et les éducateurs qui ont œuvrés pour obtenir cette distinction. Notre club est reconnu en tant que club formateur. C'est une étape essentielle et indispensable pour la pérennité de l'EDR. Nos petits rugbymen participent à différents tournois organisés en Drome-Ardèche. Leurs prestations et donc les résultats qu'ils obtiennent sont tout à fait satisfaisants et encourageants. Si vous avez des enfants inté-

ressés par le rugby, n'hésitez pas à nous les confier. Le rugby est un sport très complet véhiculant des vraies valeurs physiques et morales. Nous avons au sein du club développé une équipe féminine de rugby loisir. Cette formation composée d'une dizaine de joueuses. Cette formation s'entraîne le jeudi soir sur le terrain de Joyeuse à partir de 19 h. Si l'expérience vous tente, venez faire connaissance avec ce rugby où les règles sont bien différentes.

Quant à l'équipe senior du club, elle se porte à merveille. 42 joueurs sont licenciés. Nous jouons en 1^o série territoriale Drôme-Ardèche. Nous avons gravi 3 séries en cinq ans et nos objectifs sont encore cette année, l'ascension à la division supérieure ; en promotion d'honneur. À chaque rencontre à domicile nous avons un public de plus en plus

nombreux qui encourage les joueurs. Ce qui nous conforte dans nos ambitions. Cette année verra une étude de faisabilité d'un clubhouse conforme aux prescriptions de la FFR. La commune de Joyeuse ainsi que la communauté Beaume-Drobie sont en charge du dossier. La modernisation des installations du stade de Joyeuse contribuera à la pérennité de notre club en favorisant l'adhésion de nouveaux enfants et en augmentant son attractivité. Elle permettra également de recevoir un public dans de meilleures conditions. Un grand merci à tous les partenaires qui nous permettent de fonctionner de manière optimale. En espérant que tous nos projets se réalisent, je vous souhaite à tous une excellente année 2020.

Philippe GILLES
Président URAM



L'ASSOCIATION ENTRAIDE BEAUME DROBIE

Les employés des services techniques de la commune ont réalisé des travaux de rénovation dans les locaux que l'association occupe. L'association a quant à elle financé l'achat des matériaux nécessaires à cette réfection.

Les travaux ont pu être réalisés grâce aux fonds procurés par la boutique éphémère des mois de juillet et août, nous tenons d'ailleurs à remercier les généreux donateurs qui nous

ont permis ces aménagements. L'activité a donc pu reprendre fin octobre et l'accueil, la cuisine et la salle de service sont désormais plus chaleureux et mis aux normes pour la réception des marchandises et des denrées périssables. L'association aide actuellement 180 personnes, ce qui représente environ 80 familles sur la Communauté de Communes Pays Beaume Drobie. La distribution a lieu un jeudi sur deux. Cette année, les bénévoles ont

organisé un réveillon le soir de Noël pour les personnes seules. Quatorze personnes ont pris part à ce moment dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Pour les personnes pouvant être concernées par les distributions, contactez les CCAS de vos villages ou le centre d'action sociale ou appelez le 07.86.71.79.93 pour tous renseignements.

UN RAYON SOCIAL - TELETHON

L'association "Un rayon Social" a organisé pour le Téléthon un marché de Noël le 24 novembre. Dix-sept exposants étaient réunis pour cette première édition. Le Père Noël était lui aussi présent, et plus de 60 photos avec celui-ci ont été prises et distribuées.

Les responsables d'Un Rayon Social peuvent être satisfaits car l'année 2019 est un excellent cru avec un résultat dépassant de loin ceux des années précédentes. 3 250 € avaient été récoltés en 2018, pour 4 225 € en 2019. Nous pouvons remercier les bénévoles, qui, tout au long de l'année officient au sein de l'association, ainsi que les personnes qui soutiennent l'association. Quelques chiffres :

- Vente de confitures 810 €
- Vide-grenier de l'été 811 €
- Marché et Marché de Noël 842 €
- Loto 947 €
- Journée du Téléthon 815 €.

TENNIS CLUB JOYEUSE / LAURAC

Depuis 2002, la fusion des clubs de Joyeuse et Laurac en Vivarais permet de disposer de quatre courts éclairés, avec sur chaque site un local (club-house), indispensable pour organiser l'ensemble des manifestations. Les différentes compétitions jalonnent la saison sportive : un grand nombre d'équipes engagées en championnat Drôme-Ardèche, messieurs, dames, mixtes et jeunes par catégories d'âge. Des bénévoles dynamiques animent le club : journées portes ouvertes avec les écoles, forums des associations, école de tennis, et différentes autres manifestations organisées tout au long de l'année. Le comité directeur comprend onze personnes, et est épaulé par un moniteur DE. Pour cette saison sportive, vingt nouveaux enfants âgés entre 5 et 10 ans ont rejoint le club, ils ont ainsi bénéficié d'une raquette offerte, et font désormais partie des 140 licenciés. N'hésitez pas à contacter le club pour venir faire un essai et vive le tennis !!!

contact@tcjoyeuselaurac.fr





RÉGIE COMMUNALE DES EAUX

CHANTIERS 2019

LES ESCOULS :

Travaux de renouvellement et de renforcement du réseau d'eau potable. Renouvellement et extension du réseau d'assainissement collectif.

Montant de la dépense estimée : 690 000.00 H.T.

Montant total subventions Conseil Général, Agence de l'Eau RMC : 207 000.00 Euros

Montant marché travaux : 515 257.30 Euros H.T.

Réception des travaux : 17 juin 2019

Au cours de l'année 2019 la réalisation de ce projet permettait les raccordements de cinq(5) maisons d'habitation (dont 4 neuves) au droit de la zone UB encore disponible à la construction.

VIEUX JOYEUSE :

Réhabilitation du VIEUX JOYEUSE Travaux d'alimentation en eau d'eau potable. Travaux d'assainissement et Eaux Pluviales concomitants.

Travaux quartiers de la Récluse et Plan Bernard

FIN DES TRAVAUX

Montant de la dépense estimée : 575 000.00 H.T.

Montant total subventions Conseil Général, Pass territoire, Agence de l'Eau RMC, Fond De Solidarité : 231 860.00

Montant marché travaux suite à consultation : 365 406.80 Euros H.T.
Décompte Général Définitif : en cours

VIEUX JOYEUSE :

Réhabilitation du VIEUX JOYEUSE Travaux d'alimentation en eau d'eau potable. Travaux d'assainissement et Eaux Pluviales concomitants.

Quartiers Place de la Peyre, Rue du Barry, Grand rue

Montant de la dépense estimée : 554 000.00 Euros H.T.

Montant subventions obtenues Agence de l'Eau RMC, Fond De Solidarité : 132 015.00 Euros

Montant de l'aide demandée et obtenue en 2019 auprès du DÉPARTEMENT : 61 200 Euros

Montant marché travaux suite à consultation : 389 101.00 Euros H.T.

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Séparation des réseaux Eaux Usées / Eaux Pluviales
- Réhabilitation du réseau

d'Eau Potable :

- Repositionnement des compteurs en domaine public (extérieur aux logements)
- Suppression des canalisations plomb

Les réunions publiques des 25 février et 5 novembre 2019 permettaient communication, réglages et mise au point en conjointe partie entre les riverains et les entreprises.

Renforcement de distribution quartier Fumades et Beauregard :

L'exploitation du logiciel de simulations hydrauliques acquis cette année a permis la modélisation de notre réseau.

Les zones les plus élevées quartier "Beauregard" et "Fumades" présentant des pressions épisodiquement faibles, sont désormais alimentées par le réservoir Haut Service de "Vinchanes".

Le réseau alimenté à partir du réservoir des "Escouls" et ainsi défragilisé.

L'ensemble présente un fonctionnement fiable, y compris en période critique estivale.

Travaux réalisés dans le cadre du marché à bons de commande.

Montant 8 826.50 Euros H.T.

CHEMIN DES BEAUMES :

Extension des réseaux Eau Potable : desserte de la zone constructible UB

Extension des réseaux publics d'Assainissement : collecte des Eaux Usées et protection des versants hydriques alimentant le Cheyssette.

Travaux en attente d'une réalisation ultérieure : reprofilage du chemin des Beaumes et possibilité de renforcement du réseau eau potable provenant du secteur Pavayrol

Montant des travaux réalisés dans le cadre du marché à bons de commande : 25 269.33 H.T.

DOSSIERS ABOUTIS EN 2019 :

Schéma Général d'Assainissement

Logiciel de modélisation hydraulique du réseau d'eau potable

CHANTIERS 2020

VIEUX JOYEUSE :

Réhabilitation du VIEUX JOYEUSE

Travaux d'alimentation en eau d'eau potable.

Travaux d'assainissement et Eaux Pluviales concomitants.

Travaux Quartiers Place de la Peyre, Rue du Barry, Grand rue : FIN DES TRAVAUX et réception prévues 1^{er} trimestre 2020.



EXTENSION RÉSEAUX ROUTE DE LABLACHÈRE :

Travaux d'extension des réseaux d'eau potable et défense incendie

Localisation entre le futur collège, et le bâtiment Communauté de Communes route de Lablachère.

Ces travaux s'inscrivent en amont des travaux d'aménagements et des abords de l'entrée Ouest de Joyeuse.

EXTENSION RÉSEAUX CHEMIN DE NOUZAREDE :

Travaux d'extension des réseaux d'eau potable et Eaux Usées.

Desserte de la zone constructible.

DOSSIERS EN COURS

Seuil du "Petit Rocher" Dossier d'autorisation et élaboration du dispositif permanent pour une retenue d'eau,

Renouvellement des marchés :

- "prestations de service Eau potable"
- "prestation de service Assainissement Collectif"
- Marché à bon de commande "Travaux divers et branchements particuliers"

PROJETS BUDGETISÉS

• **Déplacement du point de rejet de la station d'épuration**

- valorisation des eaux traitées
- Réhabilitation des berges de

la Beume à la confluence avec le ruisseau de Cheyssette

- Aménagement d'un point de puisage Défense Incendie sur le site de la station d'épuration

• Vieux JOYEUSE :

Travaux d'alimentation en eau d'eau potable.

Travaux d'assainissement et Eaux Pluviales concomitants.

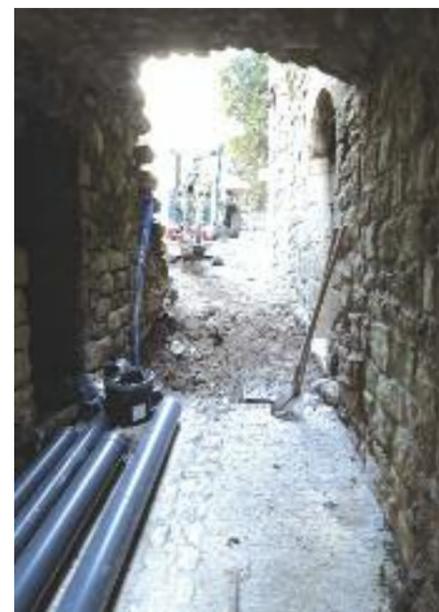
- De la déviation RD 104 au Pont du Bourdary
- Du pont du Bourdary à l'escalier de la Chastelane

• **Renforcement Eau Potable plateau des GRADS**

- Renouvellement de la conduite d'alimentation du surpresseur des GRADS
- Réalisation d'une réserve Défense Incendie

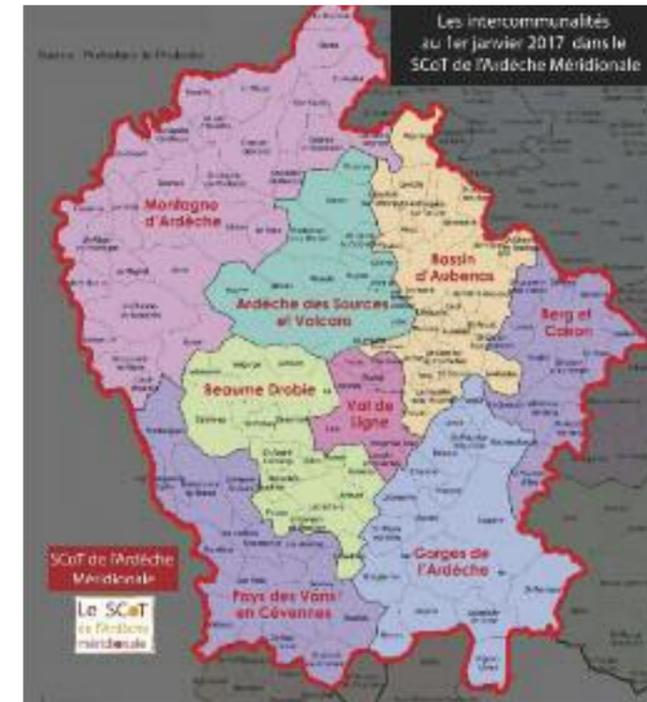
ACTIVITÉ DU SERVICE

- Suivis de l'établissement des dossiers, obtention des aides, consultation des entreprises, exécution des travaux et adaptations chantier, suivis financier jusqu'à réception travaux
- Suivis consommation et facturation du service de l'eau
- Consultation pour avis dans le cadre des instructions d'urbanisme
- Suivi devis, travaux, facturation des demandes de branchement Eaux Usées Eau Potable
- Gestion des eaux pluviales





URBANISME



SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR)

Joyeuse a conservé un patrimoine architectural qui témoigne de son passé historique que ce soit la structure de la ville médiévale avec ses remparts ou les faubourgs du XIX^{ème}. Trois édifices sont reconnus par le classement aux Bâtiments de France : l'Hôtel de Montravel, l'église et le collège des Oratoriens, le Château, L'inscription de ces édifices a conduit en application du code du patrimoine à générer autour de chacun une zone de protection de 500 mètres de rayon. À l'intérieur de ce périmètre aucune construction nouvelle, aucune démolition, aucun déboisement, aucune transformation ou modification de nature à affecter l'aspect d'un immeuble situé dans le champ de visibilité des édifices ne peut intervenir sans une autorisation préalable de l'État sur avis de l'architecte des bâtiments de France. Cette règle s'applique tant aux propriétaires privés qu'à la collectivité ou à un établissement public. Une Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain a été mise en place en

1994 ; elle a évolué en 2013 en Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine. Le code du Patrimoine a requalifié la dénomination AVAP en **SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE**. Suite à l'arrêté du Préfet et à la délibération du Conseil Communautaire, (la compétence urbanisme est exercée par la Communauté de Communes) le SPR a remplacé l'AVAP. La révision du PLUi ayant été menée, les nouveaux règlements et zonages deviennent des servitudes opposables pour tous travaux situés dans la zone du SPR de Joyeuse.

Il convient donc avant d'entreprendre toutes modifications de l'aspect extérieur d'un bâtiment de vérifier :

- s'il est situé dans une zone du SPR,
- de se reporter au règlement correspondant à cette zone
- de n'entreprendre tous travaux que dans le respect de la procédure de déclaration, des préconisations et obligations décrites dans le règlement.

En plus des autorisations de travaux et d'aménagements soumis suivant le régime général à permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir ou déclaration préalable, tous les travaux ou interventions modifiant l'aspect extérieur d'ouvrages et d'immeubles, de terrains nus, bâtis ou plantés, situés dans le périmètre du Site Patrimonial Remarquable doivent faire l'objet d'une déclaration préalable. Cette obligation concerne aussi bien les bâtiments que les enseignes, les annexes, les piscines, les aménagements de jardins, clôtures...etc

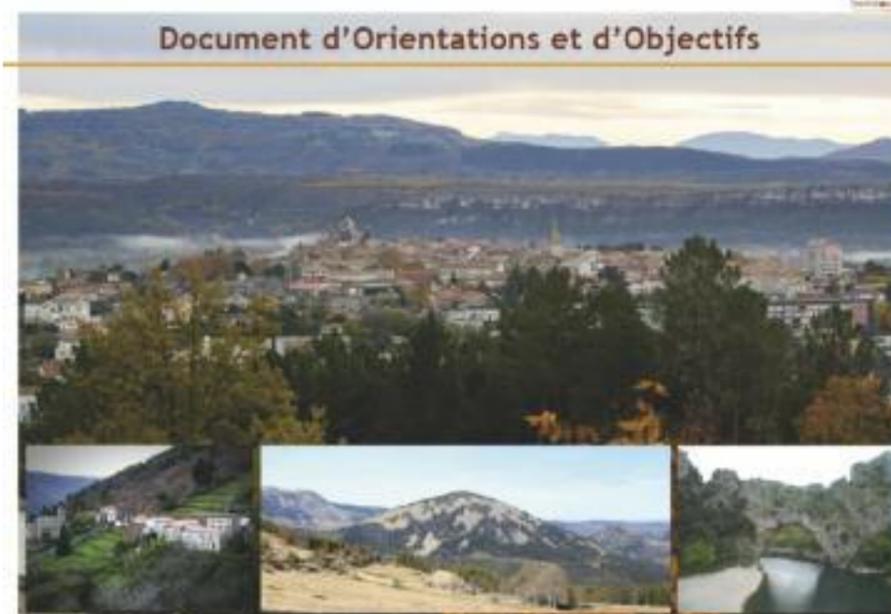
Pour toutes demandes de renseignements et dépôt de dossier : service urbanisme Mairie de Joyeuse
L'ensemble des documents relatifs au Site Patrimonial Remarquable sont téléchargeables sur le site de la Commune de Joyeuse : <https://www.mairiedejoyeuse.fr>
rubrique : **Secrétariat/urbanisme**

LE SCOT DE L'ARDÈCHE MÉRIDIONALE

Le **Schéma de Cohérence Territoriale** est un document d'urbanisme à valeur réglementaire et son rôle premier est de guider l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme (communaux ou intercommunaux). Le SCOT de l'Ardèche méridionale dont l'élaboration a été prescrite en novembre 2014 fédère 150 communes réparties sur 8 communautés de communes. Il totalise 100 960

habitants sur une superficie de 2 630 km². Le DOO est terminé. Le Document d'Orientations et d'Objectifs est la traduction en prescriptions réglementaires des grandes intentions politiques inscrites dans le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable). Le projet final du DOO du SCOT de l'Ardèche Méridionale en date du 23 décembre 2018 comprend :

- 131 orientations qui donnent le cadre global ;
- 61 objectifs qui territorialisent, déclinent ou spécifient les orientations ;
- 23 documents graphiques qui illustrent ou spatialisent les orientations ou objectifs ;
- 6 annexes sous forme d'atlas qui apportent une meilleure lisibilité spatiale aux objectifs ;
- 33 recommandations destinées à promouvoir les bonnes pratiques qui ne sont pas des dispositions prescriptives contrairement aux points précédents.



A compter de mars 2020 la phase de consultation officielle pourra commencer afin de recueillir l'avis des personnes publiques associées, des communes et communautés de communes, de l'Autorité Environnementale, de la Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers... ainsi que les doléances des citoyens dans le cadre de l'enquête publique.



CULTUREL



CASTANEA, ESPACE DÉCOUVERTE DE LA CHÂTAIGNE D'ARDÈCHE

Toujours installé dans l'ancien collège des Oratoriens, dans son sublime écrin du 17^{ème} siècle, Castanea valorise désormais les savoir-faire des castanéiculteurs et transformateurs d'aujourd'hui auprès d'un large public de touristes mais aussi de locaux. Et bien sûr Castanea évoque toujours la longue et belle histoire de la châtaigne d'Ardèche grâce à sa collection unique de meubles et outils anciens.

Après la refonte complète de sa muséographie et de l'ensemble des outils de médiation les projets sont toujours nombreux à Castanea :

- Une réflexion et un travail sont engagés afin d'écrire une visite

pédagogique à destination des scolaires.

- Un programme d'animation est également en cours d'élaboration : pour la saison 2019 quelques animations étaient déjà proposées aux visiteurs : rencontre avec un castanéiculteur, une dégustation, mais aussi une visite de Joyeuse et de ses ateliers d'artisans d'art qui se terminait à Castanea...

- Un autre objectif pour Castanea est bien sûr d'être une "invitation" à sillonner le territoire. Avec par exemple la création de circuits châtaigne, proposer des visites ou des rencontres avec des castanéiculteurs sur le terrain (dans la châtaigneraie, un atelier...) etc..

- Au vu du succès grandissant de la boutique à Castanea, une étude sur une éventuelle boutique en ligne est également en cours.

Et enfin en 2020 les visiteurs apprécieront toujours leur petit instant de gourmandise offert avec chaque entrée payante : le tube de crème spécial Castanea réalisé avec les châtaignes de producteurs locaux !

Horaires d'ouverture 2020 :
d'avril à début novembre
(Toute l'année sur réservation
pour les groupes)

Castanea - Espace découverte
de la châtaigne d'Ardèche
Parvis de l'église - 07260 JOYEUSE
04 75 39 90 66
contact@castanea-ardeche.com
www.castanea-ardeche.com

MÉDIATHÈQUE : LES DOCUMENTS SE DÉPLACENT, PLUS LES LECTEURS

La médiathèque de Joyeuse, comme les autres bibliothèques du Pays Beaume-Drobie, a été intégrée à la Communauté de Communes. A cette occasion, elle a connu un changement important, en emménageant dans de nouveaux locaux plus adaptés situés dans l'ancien foyer logement de Jalès (10, le Soulège). Ce déménagement fait suite aux travaux conduits en partenariat entre la Commune de Joyeuse et la Communauté de Communes.

Située à Joyeuse, la médiathèque affirme sa position intercommunale en accueillant plus de 60 % de lecteurs provenant d'autres communes de la communauté et des environs. Il est vrai que, depuis trois ans, l'abonnement des lecteurs est intercommunal, ce qui implique qu'il est valable dans chacune

des 13 bibliothèques du Pays Beaume-Drobie. Nouveauté depuis le 1^{er} octobre 2019, la Communauté de Communes a mis en place des navettes documentaires entre ses bibliothèques. Ainsi, les abonnés au service intercommunal de lecture publique n'ont plus à se déplacer dans la bibliothèque où se trouve le document qu'ils cherchent : il leur est apporté dans la bibliothèque de leur choix dans un délai de quinze jours au plus.

Le fonctionnement est simple. Tout lecteur inscrit a accès au catalogue en ligne du Pays Beaume-Drobie riche de 60 000 documents. Il peut d'un simple clic le réserver et préciser où il souhaite l'emprunter. Le livre lui est ensuite apporté dans la bibliothèque de son choix où il l'emprunte comme n'importe quel document pour

une durée de trois semaines. De même, les documents peuvent être rendus dans toute la bibliothèque de la Communauté de Communes, et le service se chargera de l'acheminer vers son lieu de conservation. L'offre documentaire s'en trouve ainsi très largement enrichie et diversifiée. Alors il n'y a plus aucune raison de ne pas pousser la porte de l'une de nos treize médiathèques et bibliothèques, à Joyeuse bien entendu, mais aussi à Rosières, Vernon, Lablachère, Chandolas, Ribes, Payzac, Beaumont, Saint-Mélany, Faugères, Rocles ou Valgorge et Dompmac.

Retrouvez-nous et réservez vos documents sur
<http://www.bibliotheque.pays-beaume-drobie.com>



SOCIAL



LE CCAS DE JOYEUSE EN 2019

C'est un outil au service de tous les habitants et de l'équipe municipale. Les attributions du CCAS sont triples :

- 1) Action sociale générale
- 2) Prévention et développement social
- 3) Instruction des demandes d'aide sociale.

Pour répondre à ces trois axes, différentes actions ont été mises en œuvre auprès de la population et validées par le conseil d'administration.

ACTIONS D'AIDES

Aides Alimentaires d'urgence de 30 à 60 euros en fonction de la situation familiale, financière et environnementale. Le supermarché Carrefour Market est partenaire de notre démarche.

Pour cette année, 31 personnes ont été aidées pour un total de 1 435 euros.
- Des tickets de cantine sont alloués aux jeunes femmes en recherche d'emploi ou en stage de réinsertion. Ces aides totalisent 143 tickets délivrés pour une valeur de 500,50 euros. (prix du repas : 3,50 euros)

- Des tickets de garderie sont attribués aux mamans travaillant plus tard après les heures de fermeture de la classe, ce qui représente 20 tickets pour une valeur de 20 euros. (prix du ticket : 1 euro)
- Un soutien financier pour un voyage scolaire. Participation au prix du voyage de 50 euros.

AIDE AU LOGEMENT

La Vice-Présidente participe aux commissions d'attribution de logements HLM de la Société ADIS et grâce à sa connaissance des dossiers et des familles, elle peut faire valoir la pertinence des besoins et donner un avis sur chaque demande ;

ACTIONS DE SOLIDARITÉ

L'été 2019 a été de nouveau très chaud dans notre commune ; aussi pendant cette période, des membres du Conseil d'Administration ont effectué des visites à domicile auprès des seniors nés entre 1930 et 1940, soit 34 personnes (23 femmes et 11 hommes). Les autres personnes nées après cette date ou en difficulté pouvaient

joindre la mairie pour nous informer de leur situation. Les rencontres ont permis de constater que chacune des personnes avait anticipé les périodes de canicule et a su se protéger des effets de la forte chaleur. De même nous avons été agréablement surpris par la vivacité physique et intellectuelle des aînés vivant à leur domicile. Trois d'entre eux, deux femmes et un homme, seront centenaires en 2020. Cent personnes âgées de 70 ans minimum ont participé cette année au repas des aînés. C'est toujours un temps de convivialité très apprécié des seniors et des conseillers municipaux. En parallèle nous distribuons aux joyeux hospitalisés au CH Jos Jullien des colis (produits de bien-être). Cette visite est souvent un moment d'échanges émouvants avec eux et quelquefois avec leur famille.

PARTENARIAT

Avec le service de la Régie des eaux.
Une élue, membre du Conseil d'Administration accompagne les personnes rencontrant des

difficultés financières dans la régularisation de leurs factures impayées. Un entretien individualisé, à leur demande, est réalisé et un échéancier adapté à leur situation est proposé.

Avec l'association Entraide Beaume Drobie

Dès la rentrée scolaire, nous établissons les dossiers d'admission à la Banque Alimentaire par un entretien individualisé et confidentiel avec les personnes en demande.

Avec la Communauté de Communes

Une Analyse des Besoins Sociaux a été réalisée au milieu de l'année : nous en attendons les résultats, qui serviront de base de réflexion aux prochains élus.

Avec UFOLEP AURA, association sportive

Dans le cadre de Sport Santé, une session de six ateliers mêlant activité physique et nutrition a été proposée, à destination du public senior à la retraite.

Celle-ci a lieu au mois de novembre et début décembre au centre culturel de la Grand Font.

En conclusion, une des missions importantes du CCAS est de maintenir au quotidien un lien social avec les personnes en difficulté et pouvoir, grâce à son réseau de professionnels, procurer une réponse adaptée à leurs besoins.

LES PERMANENCES DU CCAS SONT ASSURÉES PAR CORINNE MARTIN ET MADELEINE SENASSON LE MARDI MATIN DE 9H30 à 12H, JUSQU'AU MOIS DE MARS 2020.

Fin 2017 voyait la fermeture du foyer logement "Les Jardins de Jallès", mettant un terme aux fonctions des agents affectés à la Résidence et entraînant les douloureux licenciements des agents contractuels.

L'année 2019 aura permis aux deux agents titulaires dont le poste a été supprimé fin 2018 de rebondir professionnellement, l'un à l'école de Joyeuse, et l'autre auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Le service de restauration qui assure la fabrication des repas pour les scolaires poursuit son fonctionnement avec deux agents dont les missions sont complétées par des missions aux services techniques de la Commune, notamment en période de congés scolaires.



ÉVÈNEMENTS 2019

LES CÉLÉBRATIONS DU 30^E ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE AVEC VILASSAR DE DALT

Les célébrations du 30^e anniversaire du jumelage avec Vilassar de Dalt (Catalogne-Espagne) ont été un temps propice pour des échanges entre les comités de jumelage et les deux mairies sur leurs attentes respectives d'une relation entre les deux villes pour l'avenir. Les discours de Nathalie Tourre et Xavier Godàs Perez prononcés à Joyeuse et Vilassar de Dalt ont fait ressortir le désir commun de pouvoir intéresser la jeunesse des deux communes à cette dynamique. La principale volonté exprimée était de pouvoir renforcer le sentiment d'appartenance à une Europe pacifiée et riche de cultures différentes dans laquelle ils auraient un rôle à jouer. Fort de ce mandat les représentants du comité de Joyeuse se sont rapprochés du Service Jeunesse Itinérant Beaume-Drobie et du Centre socioculturel Le Ricochet. Une riche rencontre avec ses animateurs débouchera sur le projet "Ardéchois cœur

Catalan" auquel le Comité de jumelage de Joyeuse a apporté un soutien financier et surtout son réseau d'amitiés en Catalogne.

Après une longue préparation, des échanges avec les jeunes de l'autre côté des Pyrénées, le séjour s'est finalement déroulé du 15 au 19 avril 2019. Quatorze jeunes encadrés par quatre adultes sont allés à la rencontre des jeunes de la MJC de Vilassar de Dalt avec qui ils ont visité la ville, notamment la bibliothèque Can Mayer - formida-

ble exemple de réemploi de bâtiment industriel - et les fours romains de la ville.

Le comité de Jumelage de Joyeuse appelle à la poursuite de ce type d'action permettant de sortir l'Europe de ses contingences économiques et politiques pour privilégier les relations humaines. Aussi souhaite-t-il poursuivre, voire renforcer, le partenariat fructueux avec le Service Jeunesse Itinérant Beaume-Drobie et le Centre Socioculturel Le Ricochet.



CARNAVAL

2019 a amorcé la saison festive par le carnaval pour sa 5^{ème} édition. Le beau temps était de la partie et les habitants étaient venus nombreux. Belle participation de nos voisins de Rosières et de Lablachère.



BROCANTES

La brocante de Joyeuse a été reprise en 2019 par la commune, suite à l'arrêt de l'association CPPJ qui gérait celle-ci depuis plusieurs années. Pour cette première année, deux manifestations ont été organisées, réunissant 28 exposants en avril et 34 en août. Les exposants, les promeneurs et la commune étaient satisfaits de ces manifestations et vous donnent rendez-vous en 2020 pour les prochaines éditions.

LES MARDIS DU THÉÂTRE

Pour la 7^{ème} année, le parvis du château a accueilli les "Mardis du Théâtre". La fréquentation est en hausse d'année en année.

Cette année, l'Office de la Culture a lancé les "Hivernales du Théâtre" avec la proposition d'une pièce par mois, d'octobre à mai, le dimanche après-midi à 17 heures au Centre Culturel de la Grand Font.

CHASSE AUX ŒUFS DE PAQUES

La chasse aux œufs de Pâques a eu lieu dans le square François André. Une soixantaine d'enfants ont participé à cet événement organisé par l'Office de la Culture.

L'ARDÉCHOISE

Comme chaque année la mairie de Joyeuse a organisé le passage de la course cycliste l'Ardéchoise. Les bénévoles avaient choisi le thème "Sous le signe des lles". Joyeuse a été récompensé par un prix attribué par le jury de la course.

14 JUILLET

La retraite aux flambeaux, la fête foraine, le bal des jeunes, le repas républicain, le feu d'artifice, la remise des médailles de la ville, la cérémonie : tout était au rendez-vous pour un 14 juillet réussi.

ENVIRONNEMENT QUALITÉ DE VIE

FORÊTS ANCIENNES

PARC NATUREL RÉGIONAL DES MONTS D'ARDÈCHE

EN 2019

RENOUVELLEMENT DU LABEL GEOPARC MONDIAL UNESCO

Le Parc a reçu en juin 2019, le diplôme officiel qui renouvelle jusqu'en 2022 l'exigeant label Geoparc. Suivi scientifique, aménagements des géosites et médiation avec le grand public... c'est reparti pour quatre nouvelles années d'aventure géologique !

20 ANS DES CASTAGNADES

Cet automne 2019, les 11 fêtes célébraient 20 ans d'esprit collectif et festif autour de la châtaigne. Le duo de graffeurs Bouda et Boku a réalisé des "Casta'graffiti" sur chacune des 11 fêtes qui forment aujourd'hui une fresque de plus de 24 mètres. Haute en couleur, elle raconte de villes en villages, comment les Monts d'Ardèche cultive l'avenir de ce fruit emblématique ! Les Castagnades, ce sont chaque année :

- 45 000 visiteurs
- 500 exposants
- 3600 repas servis
- 500 bénévoles

- 2 tonnes de châtaignes grillées
- Retombées économiques : 4.5 millions d'euros

RECONQUÊTE DE LA CHÂTAIGNERAIE 2017/2020

> Renouvellement des vergers : 17000 arbres réhabilités ou élagués ou greffés.
> Potentiel de production : 270 diagnostics réalisés
> Filière : 100 nouveaux opérateurs AOP et + 340 tonnes de châtaignes.
D'ici à 2021, poursuite du plan châtaigneraies traditionnelles et valorisation de la filière bois.

L'APPLI RANDO ARDÈCHE + DE 60 ITINÉRAIRES

Tracés GPS, descriptifs des pas à pas, photos, points d'intérêts... vous permet de préparer vos randonnées pédestres, équestres et VTT avec l'application mobile gratuite "Rando Ardèche". Parmi les randonnées, découvrez le GR7 et le parcours artistique LE PARTAGE DES EAUX, la grande traversée VTT des Monts d'Ardèche ou les 50 km d'itinérance sur la route des Dragonnades

entre le Cheylard et Privas.
www.destination-monts-parc-ardeche.fr
Appli "Rando Ardèche"

FILM À VOIR

"Forêts anciennes, cathédrales des Monts d'Ardèche" est un film réalisé par Nicolas Van Ingen, avec le photographe naturaliste Simon Bugnon. Hêtraie-sapinières cultivées par les moines, vergers de châtaigniers nourriciers, pins de Salzman perçant le grès cévenol... 12 minutes pour découvrir les forêts anciennes du Parc naturel régional. De la canopée aux racines, les arbres racontent leurs histoires et se révèlent en grand nichoir écologique. A voir sur la chaîne You tube du Parc.

EN 2020

UNE 7^{ÈME} ŒUVRE DU PARCOURS ARTISTIQUE LE PARTAGE DES EAUX

Le duo d'artistes contemporains hEhE propose une 7^{ème} oeuvre pour LE PARTAGE DES EAUX. "Crystal cave" sera installée en surplomb du

village de Saint-Laurent-les-Bains, sur un chemin de randonnée qui rejoint en crête le GR7. Cette 7^{ème} oeuvre verra le jour sur le versant méditerranéen de la ligne de partage des eaux. Elle fera écho à l'oeuvre de Koïchi Kurita installée à Notre Dame des Neiges sur le bassin versant atlantique. Une oeuvre à découvrir fin 2020.

Le partenariat avec la Compagnie des notaires se poursuit.

COUPS DE POUSSE 2020

En 2019, le Parc des Monts d'Ardèche accompagne les associations, les communes et communautés de communes pour concrétiser des projets novateurs et expérimentaux. Plusieurs thèmes, sur lesquels le Parc propose de vous ac-

compagner :

- Gérez l'affichage publicitaire et installez une signalétique d'information locale
- Rénovez terrasses et calades en pierre sèche
- Renouvelez la scénographie et améliorer les conditions d'accueil des Maisons et Musées
- Maîtrisez la circulation des véhicules motorisés
- Valorisez le patrimoine géologique et paysager
- Programmez le cinéma au village
- Equipez vos sites de toilettes sèches
- Ouvrez vos jardins
- Prêts d'exposition

ÉTÉ 2020 : LA MAISON DU PARC À JAUJAC

proposera une nouvelle exposition et des animations intitulées

Le Gang des Pollinisateurs – une expo qui fait le buzzzzz. Abeilles, papillons, syrphes... tous ces insectes butineurs garants de notre biodiversité.

A découvrir en famille de juin à septembre 2020 – gratuit.

Devenez délégué du Parc
En mars 2020, les élections municipales sont l'opportunité de vous investir pour le Parc en tant qu'élu de votre commune.

Pour plus d'information sur les missions du délégué Parc, contactez
Thierry Leclerc
(délégué du Parc) :

thierryleclerc43@orange.fr
ou Vanessa Nicod (chargée de mission) : vnicod@pnrma.fr

SICTOBA

Tous les habitants du territoire du SICTOBA peuvent donc désormais, grâce à l'extension des consignes de tri, déposer dans le bac jaune tous les emballages ménagers sans distinction : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et, fait nouveau, tous les emballages en plastique, ainsi que tous les papiers.

Cette extension des consignes de tri est une réussite avec 380 tonnes supplémentaires collectées de janvier à septembre sur tout le territoire du SICTOBA et de plus en plus d'usagers qui participent. De gros progrès sont donc observés grâce notamment à cette extension des consignes de tri.

Cependant, nous constatons quelques erreurs de tri qui coûtent cher au SICTOBA et donc aux usagers. En effet, de nombreux objets en plastique sont

retrouvés dans les bacs jaunes. Nous vous rappelons que ce sont les emballages en plastique qui se recyclent et non les objets. L'emballage est l'ensemble des éléments vendus avec le produit pour en assurer sa présentation, sa conservation ou son transport.

Les objets en plastiques ne vont donc pas dans le bac jaune par exemple : les tuyaux, arrosoirs, cagettes, jouets, stylos, ceintres, brosses à dents, brosses à cheveux, cotons-tiges, rasoirs,...

De plus, nous vous rappelons qu'il ne faut pas jeter de sacs poubelles noirs dans les bacs jaunes (même s'ils contiennent des emballages et papiers) car ils sont considérés comme des refus par notre centre de tri ce qui est coûteux pour la collectivité. Vous pouvez par contre utiliser des sacs transparents

(de préférence non fermés). Grâce à votre geste de tri, le SICTOBA et votre commune agissent en faveur de l'environnement. Nous sommes tous acteurs du recyclage : engageons-nous, trions plus !

De plus, nous vous rappelons que le SICTOBA propose des composteurs individuels (accompagnés d'un bioseau) à la vente au prix de 18,50€ et favorise la mise en place de composteurs partagés dans vos villages.

Si vous êtes intéressés, contactez le syndicat.

Si vous avez une question, vous pouvez consulter le site www.sictoba.fr (rubrique "Le tri" onglet "Dans quelle poubelle ?") OU www.consignesdetri.fr OU contacter le SICTOBA au 04.75.39.06.99.



Déchetterie de Joyeuse

Fermeture de la déchetterie à compter du 1er janvier 2020

Réouverture fin février 2020

Fermeture pour cause de reprise et d'amélioration du service par le SICTOBA

Vous avez également accès aux déchetteries :

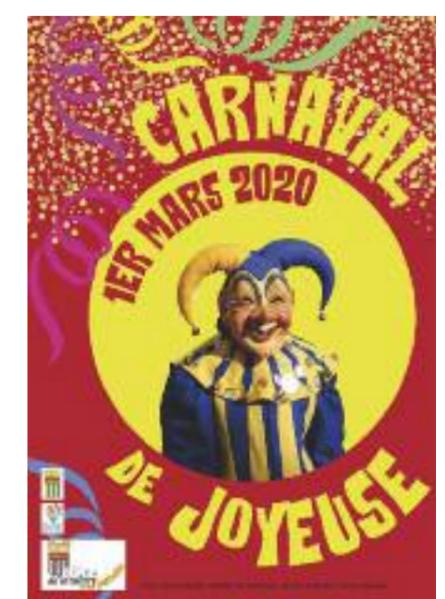
- | | | |
|--|--|---|
| <p>Les Vans :
Du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.</p> | <p>Beaulieu :
Lundi / mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Vendredi de 8h30 à 12h30.</p> | <p>Ruoms :
Du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.</p> |
|--|--|---|

Plus de renseignements sur www.sictoba.fr (onglet «Les déchetteries»)

EVÈNEMENTS 2020



CARNAVAL



TRAIL



BROCANTE



INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE
 Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h
 Samedi : de 9h00 à 12h00
 Tél : 04 75 39 96 96

RÉGIE DES EAUX
 Lundi : 13h30 à 17h00
 Mercredi : 8h30 à 12h00
 Rendez-vous du lundi au vendredi
 Tél. 04 75 93 42 49
 Responsable technique : 06 37 47 85 86

BIBLIOTHÈQUE
 Mardi : 16h30 à 18h00
 Mercredi : 9h30 à 12h30 et 14h00 à 18h00
 Vendredi : 16h30 à 18h00
 Samedi : 9h30 à 12h30
 Fermée les 1^{ers} samedis du mois.

ÉTAT CIVIL SERVICE À DOMICILE
 Prendre rendez-vous
 Tél : 04 75 39 96 96

CCAS
 Mardi : 9h30 à 12h00
 Tél. 04 75 93 51 60

FACEBOOK
 Mairie de Joyeuse

INTERNET
www.mairiedejoyeuse.fr



L'ÉCHO de JOYEUSE

BULLETIN
MUNICIPAL 2020

TIRAGE : 1000 exemplaires

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Mairie de Joyeuse

Tél. 04 75 39 96 96

DISTRIBUTION PAR LA POSTE

Conception maquette et Impression :

Éditions Pignol Tél. 04 75 36 93 71



Un autre Sud

